

Comment affecter votre solde de taxe d'apprentissage à la Faculté de Santé de l'Université Paris Cité.

1 Verser votre solde à l'URSSAF

2 Choisissez l'Université Paris Cité comme bénéficiaire via la plateforme



<https://www.soltea.gouv.fr>

Pour nous retrouver sur SOLTéA, il suffit de saisir dans le moteur de recherche l'un des éléments suivants :

Dénomination : **Université Paris Cité** ou Siret : **130 025 737 00011**

Choisir dans les menus déroulants :

« UFR Médecine », « UFR Odontologie », « UFR Pharmacie », ou « Département Universitaire de Maïeutique ».

3 Choisissez dans la liste des formations, consultable sur notre site internet

La Faculté de Santé de l'Université Paris Cité vous remercie de votre soutien !

Faculté de Santé

Médecine : sabrina.elmir@u-paris.fr • 01 53 10 46 16 • 0756084F

Odontologie : constance.combart@u-paris.fr • 06 24 50 82 97 • 0756221E

Pharmacie : taxe.pharma@u-paris.fr • 01 76 53 24 15 • 0752017K

Maïeutique : taxe-apprentissage.dum@u-pariscite.fr • 01 40 61 55 79 • 0756563B

taxe-apprentissage.sante@u-paris.fr



SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

Soutenez les formations en santé

Médecine • Odontologie • Pharmacie • Maïeutique



u-paris.fr/sante/taxe-apprentissage



À la Faculté de Santé, nous préparons chaque année des milliers d'étudiantes et d'étudiants à répondre, avec exigence et humanité, aux défis contemporains : accès aux soins, réduction des inégalités, santé publique, transition numérique et innovations thérapeutiques.

La **taxe d'apprentissage** est un levier concret pour soutenir cette dynamique. En choisissant de l'affecter à nos formations, vous contribuez directement à :

- Moderniser nos **équipements pédagogiques** et nos environnements de formation (simulation, outils numériques);
- Renforcer l'**interdisciplinarité** et l'innovation pédagogique, au plus près des besoins du terrain;
- Soutenir des projets structurants qui construisent le futur, comme **Santé Numérique** ou l'**Institut de la Santé des Femmes**;

En investissant dans la formation, vous renforcez aussi l'attractivité, la compétence et la capacité d'innovation de tout l'écosystème santé.

Merci pour votre soutien !

Professeur Matthieu Resche-Rigon
Doyen de la Faculté de Santé, Université Paris Cité



32 000
Étudiantes et
étudiants



4 200
collaborateurs



41
Diplômes
nationaux



En France,
1 médecin sur 10 a été formé
par l'Université Paris Cité.



Au classement de Shanghai,
la **Faculté de Santé se classe première,**
en France dans chacune des six disciplines
médicales évaluées :

médecine clinique, pharmacie,
odontologie, maïeutique, santé publique,
technique médicale.

La Faculté de Santé est le **1er partenaire de**
l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP)

